

Le Trou des Fées, Notre-Dame du Glaive et le Dolmen de la Gastée

Une randonnée proposée par le dd

Randonnée au départ du charmant village de Cabasse, à proximité de Carcès où vous pourrez découvrir plusieurs curiosités historiques.



Durée :	4h35	Difficulté :	Moyenne
Distance :	11,25 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	466 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	469 m		
Point haut :	336 m	Commune :	Cabasse (83340)
Point bas :	190 m		

Description

Dans le village de Cabasse, se garer sur le grand parking aux abords de la Rue Jules Ferry (D13) qui part en direction du Lac de Carcès et du village de Carcès.

(D/A) Du parking, se diriger vers la Rue Jules Ferry (D13), la prendre par la gauche en direction du centre du village.

(1) À l'intersection, prendre à droite la route du Vallon. La suivre tout droit en effectuant le long virage et en laissant la route qui part sur la gauche juste avant. Monter le Fon des Romarins jusqu'à l'intersection qui marque la fin de la route goudronnée.

(2) Emprunter la piste qui monte sur la droite. Continuer tout droit jusqu'à deux pylônes et une stèle en la mémoire de la Résistance, qui a été d'ailleurs vandalisée. De là, une magnifique vue sur Cabasse, qui vous laisse entrevoir le parcours de la randonnée. Quitter la piste pour prendre le sentier qui descend légèrement sur la gauche.

À la cote 341, remarquer l'Oppidum et une citerne, avec sur la droite une belle vue dans les bois. Continuer le sentier jusqu'à une première intersection et virer à droite.

Poursuivre jusqu'à l'intersection située à la cote 295. Attention, avant d'arriver à la cote, ne pas prendre la sente qui descend sur la gauche (non indiquée sur la carte).

(3) Prendre la sente sur la droite en sous-bois (nombreux cairns). Continuer à descendre jusqu'à la ligne à haute tension. La suivre quelques mètres sur la droite puis bifurquer dans le sentier qui descend franchement sur la gauche : belle vue, notamment sur le parc de panneaux solaires. Après cette descente assez raide, arriver à une intersection, marquée par une ruine.

(4) Prendre à droite le sentier qui longe une vigne et la rive droite de l'Issole, jusqu'à la départementale D13. Passer le pont sur la gauche puis, après avoir traversé, continuer sur quelques mètres à droite jusqu'à une sente qui descend sur la droite en direction du lit de l'Issole. Sur la route, vous apercevrez les restes de la carrière de bauxite.

Suivre ce beau sentier jusqu'à un portail de propriété privée avec, à droite, la rivière et à gauche, la falaise.

(5) Quitter le sentier pour emprunter la sente à gauche qui monte vivement au travers du bois en direction de la falaise (ce sentier

Points de passages

- D/A Cabasse, grand parking**
N 43.427669° / E 6.22204° - alt. 199 m - km 0
- 1 Intersection, route du Vallon, à droite**
N 43.427127° / E 6.221038° - alt. 203 m - km 0.14
- 2 Fin de route goudronnée, piste à droite**
N 43.429011° / E 6.213202° - alt. 278 m - km 0.97
- 3 Sente sur la droite en sous-bois**
N 43.439911° / E 6.221523° - alt. 299 m - km 2.9
- 4 À droite à la ruine. Longer et traverser l' - Issole (rivière) - Affluent du Caramy**
N 43.442856° / E 6.218635° - alt. 205 m - km 3.52
- 5 Sente à gauche - Trou des Fées**
N 43.441728° / E 6.226419° - alt. 207 m - km 4.54
- 6 Sente qui monte vivement sur la gauche - Notre-Dame du Glaive**
N 43.440728° / E 6.22971° - alt. 284 m - km 5.05
- 7 À droite sur la petite route**
N 43.43796° / E 6.233837° - alt. 198 m - km 6.15
- 8 Sente qui monte en face**
N 43.432095° / E 6.233015° - alt. 200 m - km 6.87
- 9 Après des habitations, sentier à droite - Dolmen de la Gastée**
N 43.428331° / E 6.240348° - alt. 280 m - km 8.26
- 10 Sentier qui descend par la droite**
N 43.424559° / E 6.233539° - alt. 331 m - km 9.88
- 11 Sente qui descend sur la gauche**
N 43.425579° / E 6.231514° - alt. 299 m - km 10.1
- D/A Cabasse, grand parking**
N 43.427629° / E 6.222015° - alt. 199 m - km 11.25

ne figure pas sur la carte IGN). Arriver au Trou des Fées, qui est en fait une habitation troglodyte (historique ci-dessous).

Une échelle de grimpeur est en place, nous ne sommes pas parvenus à monter. À environ 100m de cette habitation, dans les taillis à gauche, une étroite grotte qui peut être explorée sur quelques mètres. Après ces explorations, poursuivre l'ascension jusqu'à une nouvelle intersection ; derrière vous, de magnifiques points de vue sur la falaise et la vallée.

(6) Virer dans la sente qui monte vivement sur la gauche pour arriver à un magnifique belvédère avec une croix métallique blanche et une esplanade avec la Vierge et l'enfant. Vous êtes sur le site de Notre-Dame du Glaive. Sur la droite de la chapelle, le dolmen du Pont Neuf (historique ci-dessous). Faire le tour du site (merveilleux endroit pour le pique-nique).

Après être revenu à proximité de la chapelle, prendre la sente qui descend vivement en suivant les oratoires tout au long du chemin. En bas de ce sentier, vous arrivez au lieu-dit Saint- Loup. Virer à droite sur la route goudronnée, passer devant une très belle chapelle et continuer à descendre jusqu'à un carrefour.

(7) Obliquer à droite sur cette petite route jusqu'à un nouveau carrefour, en traversant le vignoble et en passant devant le Château Réquier (vignoble).

(8) Traverser la route pour prendre la sente qui monte en face (pas très visible). Le sentier se termine à l'orée d'un pré. Le longer par la gauche en continuant à monter. Arriver à une route que vous prendrez sur la droite. Après un double virage et une centaine de mètres, reprendre une sente sur la gauche qui passe à travers le maquis pour déboucher le long d'une vigne. La longer en montant jusqu'à une belle et large piste et suivre sur la gauche la piste qui descend.

(9) Après avoir passé des habitations, prendre le sentier à droite qui descend puis monte au travers d'un bois. Laisser les chemins qui partent sur la gauche. Tout au long de ce sentier, de nombreuses restanques qui évoquent un passé agricole riche. Arriver au dolmen de la Gastée sur votre gauche, site très bien conservé (historique ci-dessous). Reprendre le sentier quelques mètres et, au carrefour, prendre à droite le chemin qui monte légèrement. Passer devant le portail d'une propriété privée à gauche et continuer ce large chemin tout droit. Peu après la cote 336, ignorer le sentier qui part sur la droite et poursuivre jusqu'à une nouvelle intersection à la cote 326.

(10) Virer en épingle dans le sentier qui descend vivement par la droite à travers bois.

(11) À une nouvelle intersection, prendre la sente qui descend sur la gauche au travers des bois. Attention, ce sentier ne figure pas sur la carte IGN. Le suivre jusqu'au village de Cabasse. À la route, traverser le pont à droite au-dessus de l'Issole, pour arriver dans le centre ville et le parking du départ (**D/A**).

Informations pratiques

Randonnée qui ne nécessite pas un équipement spécifique.

Au vu du nombre de sentiers, prendre la carte IGN.

Les jumelles et appareil photos.

Pas de point d'eau.

A proximité

Historique pris sur plusieurs sites internet :

Le Trou des Fées et Notre-Dame du Glaive :

Le Trou des Fées, vaste grotte dans la falaise qui domine la plaine de Saint-Loup avec au loin le village de Cabasse. Cet habitat troglodyte servait de cache et de greniers aux habitants durant chaque période trouble. On aperçoit encore les murs défensifs Perchée à 300m, la Chapelle Notre-Dame du Glaive est bâtie au bord d'une falaise sur une colline où abonde le chêne vert. Le site offre des points de vue splendides sur les gorges de l'Issole, les massifs environnants (Maures, Bessillons, Mont Aurélien, Sainte Victoire). À l'Ouest, on surplombe le Trou aux Fées. Il y règne une sérénité impressionnante sans doute en raison de la légende à l'origine du sanctuaire.

Le sanctuaire actuel date de 1621. Une fresque peinte orne la façade principale. Elle représente une Vierge auréolée portant un bouquet de fleurs, à ses pieds des colombes. Devant la chapelle, se dresse un calvaire et une pietà (Marie tenant son fils mort dans les bras). Sur le pan Ouest de l'abside, une seconde fresque figure une croix et son chapelet.

La légende dit que le lundi de Pâques de l'an 760, les habitants de Cabasse furent attaqués par les Sarrazins. Une bataille s'engage au pied de la colline, dans la plaine de Saint-Loup. Les Cabassois implorèrent la Vierge Marie de leur donner la victoire. Celle-ci apparaît alors au-dessus du combat, armée d'un glaive, et met en fuite les envahisseurs. Vainqueurs, les Cabassois bâtirent sur le lieu même de l'apparition une chapelle dédiée à Marie et, depuis cette date, y organisent un pèlerinage chaque lundi de Pâques.

À proximité de la chapelle, en plein air, sont aménagés un autel et une chaire en pierres. Quelques bancs disposés en arc de cercle lui font face.

Coté Ouest, se trouve le dolmen dit du Pont Neuf, long de 3m et daté de la période du chalcolithique-bronze ancien (-2000 / - 1900 av. J.-C). A l'origine, il se trouvait sur une autre colline mais l'exploitation des carrières de bauxite a contraint de le déplacer. Fouillé par Georges Bérard, il a été reconstitué près de la chapelle en respectant son orientation. Il contenait les restes brûlés de 5 individus, ainsi qu'une pointe de flèche en bronze.

Situé dans la forêt de la Bouissière, le dolmen de la Gastée se dresse au centre d'un tumulus de 16m de diamètre sous les chênes et les pins. C'est un des plus beaux lieux de sépulture des peuplades du néolithique de la région. Il a été restauré par Georges Bérard.

Le Dolmen de la Gastée :

Le dolmen se compose d'une dalle de couverture, de quatre dalles verticales et d'un muret en pierres sèches. La dalle de couverture a perdu 1/3 de sa surface et devait peser à l'origine plus de 5 tonnes. La dalle de chevet, très imposante, est située à l'Est et sert de pilier principal.

La chambre mortuaire (cella), de forme carrée, est divisée en son milieu par une petite dalle verticale selon une orientation Nord-Sud. A l'image du groupe des dolmens dit « du Var », la cella se trouve à un niveau inférieur au ras du sol. L'entrée est constituée par un couloir, bordé de dalles verticales. Elle est dirigée vers l'Ouest, c'est à dire vers le soleil couchant ou la mort.

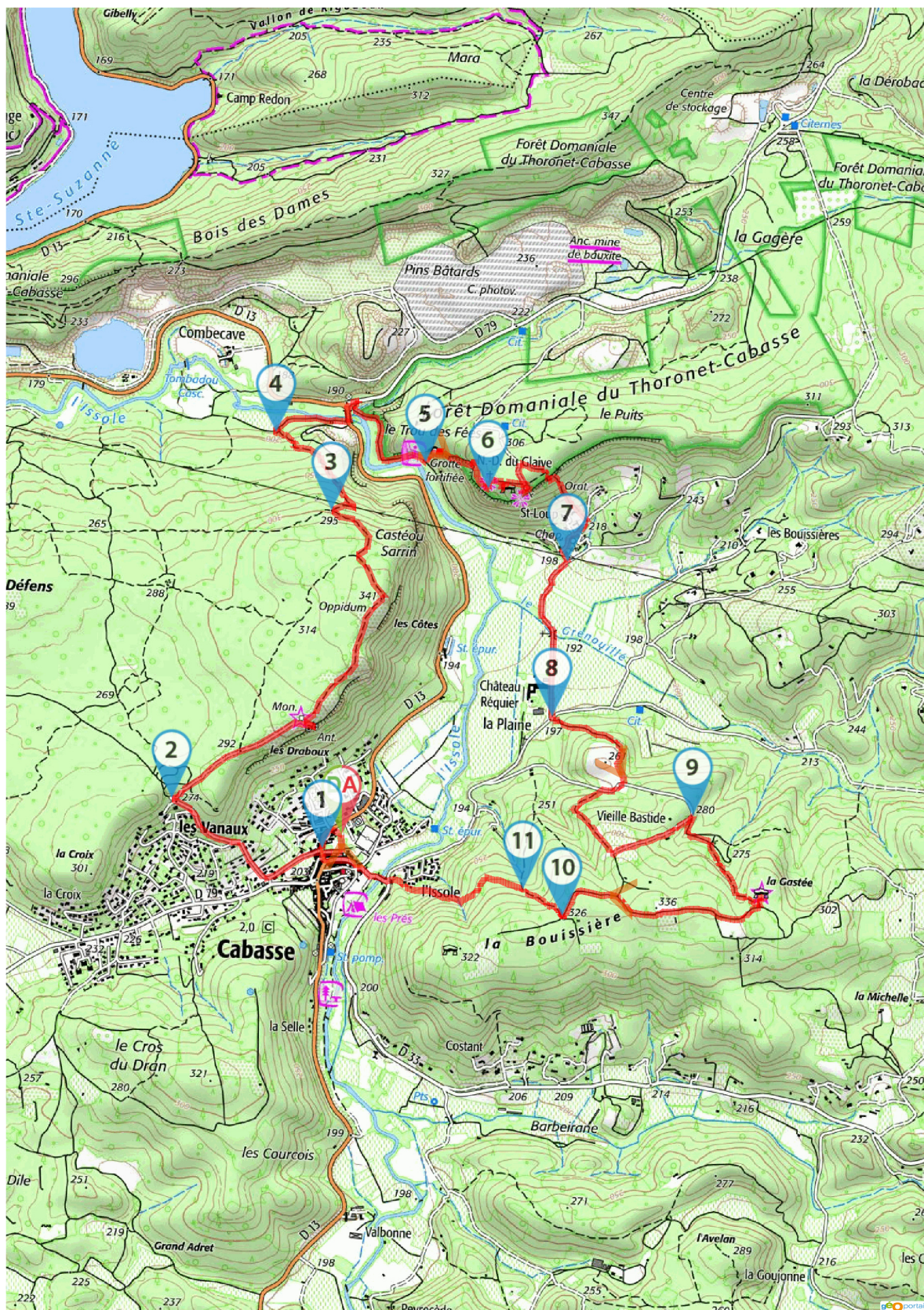
Les matériaux ayant servi à l'édification du dolmen ont été prélevés aux alentours.

Lors des fouilles, furent recueillis 30 kg d'ossements humains et 1600 dents correspondant à près de 80 individus.

Le dolmen de la Gastée est daté Chalcolithique soit entre -2100 et 2000 avant JC.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-trou-des-fees-notre-dame-du-glaive-et/>

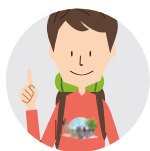
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2023 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

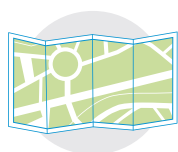
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



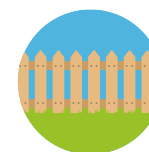
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



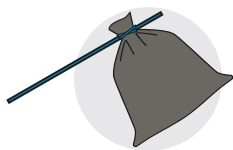
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.